



Appel à candidatures à destination d'artistes professionnels

Mise à disposition de la Galerie Hors-Champ pour des expositions collectives ou individuelles

Loire-Authion (49) - Année 2024

Dans le cadre du volet arts visuels de son Projet Artistique et Culturel de Territoire, la commune de Loire-Authion dans le Maine-et-Loire poursuit son soutien à la pratique et à la diffusion artistique en mettant à disposition un espace d'exposition à des artistes plasticiens professionnels : la Galerie Hors-Champ.

Cette mise à disposition est proposée à tout artiste professionnel, collectif ou association œuvrant à la diffusion d'artistes professionnels, sélectionnés par un comité pour la mise en œuvre d'une exposition et dans certains cas d'ateliers de pratique artistique.

Les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de cette mise à disposition sont les suivants :

- Favoriser la diffusion de l'art sur le territoire de Loire-Authion dans le cadre de son Projet Artistique et Culturel de Territoire,
- Accompagner des artistes dans la diffusion de leurs œuvres, à l'occasion d'expositions individuelles ou collectives,
- Permettre aux habitants du territoire de découvrir des œuvres et le processus de création.

1- LE LIEU

Située dans le bourg de la commune déléguée de Saint-Mathurin-sur-Loire, au 10 levée du Roi René, la galerie est composée de 3 salles pouvant accueillir des expositions et des ateliers (surface totale 80m²). Un studio de 20m² et 2 salles de travail à l'étage sont intégrés à la galerie. Cet étage n'est pas accessible au public (présentation des lieux en annexe).

2- MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE LA GALERIE

Mise en œuvre

L'artiste, le collectif d'artistes ou l'association prendra entièrement en charge son exposition (transport des œuvres, communication sur l'exposition (création et impression de supports), vernissage, permanences, assurances des œuvres et responsabilité civile).

L'ouverture de la galerie est à la charge de l'artiste, du collectif ou de l'association. Les horaires d'ouverture pourront faire l'objet d'une concertation avec les services de la commune.

La commune fera apparaître les informations transmises par l'artiste sur ses supports de communication (plaquette annuelle – cf. annexe, site internet, agendas, réseaux sociaux) et se chargera du référencement sur des réseaux identifiés (Scéno, infos locales et All ready made), sous réserve des dates de transmission des données et de publication des supports. Dans le cas d'impression de supports par l'artiste, la commune s'engage à les diffuser dans les lieux dont elle a la gestion (bibliothèques et mairies déléguées).

La commune assurera la coordination administrative du projet et la maintenance du lieu.

Durée

La durée des expositions est de 2 semaines et 3 week-ends et comprise entre fin juin et décembre 2024. Les projets plus ponctuels ou événementiels qui répondront aux objectifs poursuivis par la commune seront également étudiés attentivement. Pour une diversité des expositions, l'artiste ne pourra pas exposer plus d'une fois par saison.

Le calendrier des expositions sera articulé entre les disponibilités des différents artistes et les événements de la commune pouvant avoir lieu au sein de la galerie.

Vente des œuvres

L'artiste pourra vendre ses œuvres s'il certifie être en règle avec ses obligations fiscales et sociales.
La commune ne prendra pas de commission sur les ventes.

Rémunération du droit d'exposition

Un droit d'exposition sera versé à l'artiste, aux artistes ou à une structure (sous réserve de ses statuts) à hauteur de 700€ TTC pour toute la période d'exposition (correspondant à minima à 12 demi-journées d'ouverture).

Action de médiation (facultatif)

Sans qu'il s'agisse d'une obligation contractuelle, toutes les initiatives venant des artistes en rapport avec le plan d'éducation culturelle et artistique de la commune Loire-Authion seront les bienvenues (rencontres avec les scolaires, ateliers, etc.).

Elles pourront faire l'objet de prestations spécifiques financées par la commune de Loire-Authion.

Les projets pourront être préparés en amont avec la Direction Action culturelle de la commune de Loire-Authion.

3- CADRE JURIDIQUE

Une convention de mise à disposition spécifiant les engagements de l'artiste et la collectivité sera signée avant le début de l'occupation des lieux. Cette convention peut être transmise pour information sur demande auprès de la Direction Action culturelle.

Une attestation de responsabilité civile est demandée à l'entrée dans le lieu et un état des lieux sera effectué lors de la remise des clés.

4- CANDIDATURES

Statut

Cette mise à disposition peut être consentie à tout **artiste plasticien professionnel, collectif ou association œuvrant à la diffusion d'artistes professionnels**. Pour cela, les artistes devront être inscrits auprès des organismes de prélèvement de cotisations sociales et fourniront à leurs dossiers leurs numéros d'affiliation (Maison des artistes, AGESEA, etc.) et avoir un numéro Siret ou être représentés par une structure administrative leur permettant d'émettre une facture.

Comité de sélection

Ce comité, composé d'élus, techniciens du territoire et professionnels de l'art contemporain se réunira au premier trimestre 2024 afin de sélectionner les artistes répondant aux modalités d'accession (accessibilité des œuvres au public, exigence artistique, diversité des expositions et proposition de pratiques artistiques).

Dossier de candidature

Les artistes, les collectifs d'artistes ou les associations devront adresser à culture@loire-authion.fr un dossier numérique pour le **vendredi 2 février 2024 dernier délai** et comprenant :

- une présentation du parcours artistique et de la démarche et, le cas échéant, des propositions d'actions de médiation,
- un descriptif du projet,
- 10 visuels minimum en qualité HD (300 dpi, taille de l'image 3 Mo minimum) ; la commune s'engage à ne pas utiliser les images à d'autres fins que la sélection. Les artistes retenus devront toutefois lui donner l'autorisation d'utiliser un visuel de leur choix pour communiquer sur ses réseaux,
- leurs disponibilités entre juillet et décembre 2023.

L'ensemble du dossier ne devra pas excéder 10 pages.

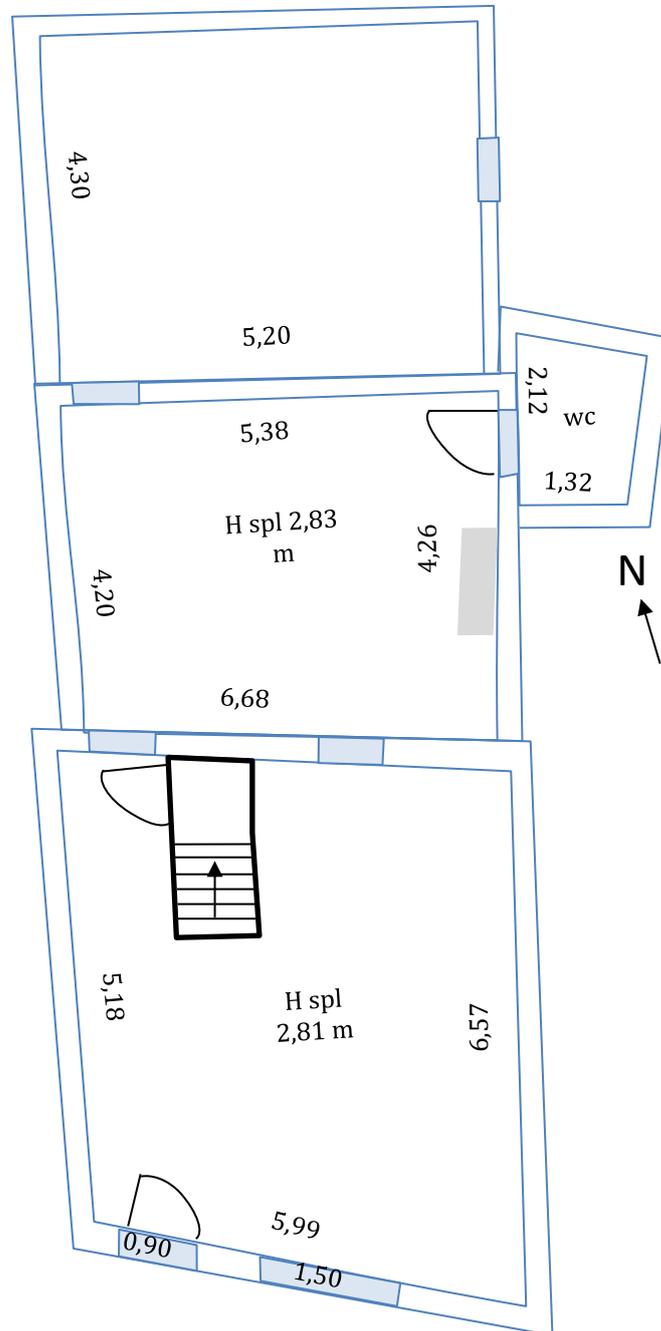
Pilotage du projet

Direction Action culturelle de Loire-Authion

Pour tout renseignement : culture@loire-authion.fr / 02.52.21.10.08

Annexes

>> Plan du rez-de-chaussée de la Galerie Hors-Champ



>> Photos de la galerie

Façade de la galerie



Rez-de-chaussée - pièce 1



Rez-de-chaussée - pièce 1



Rez-de-chaussée - pièce 2



Rez-de-chaussée - pièce 2



Rez-de-chaussée - pièce 3



Rez-de-chaussée - pièce 3



1^e étage - studio



1^e étage – espace de travail (étage non accessible au public)



1^e étage - studio

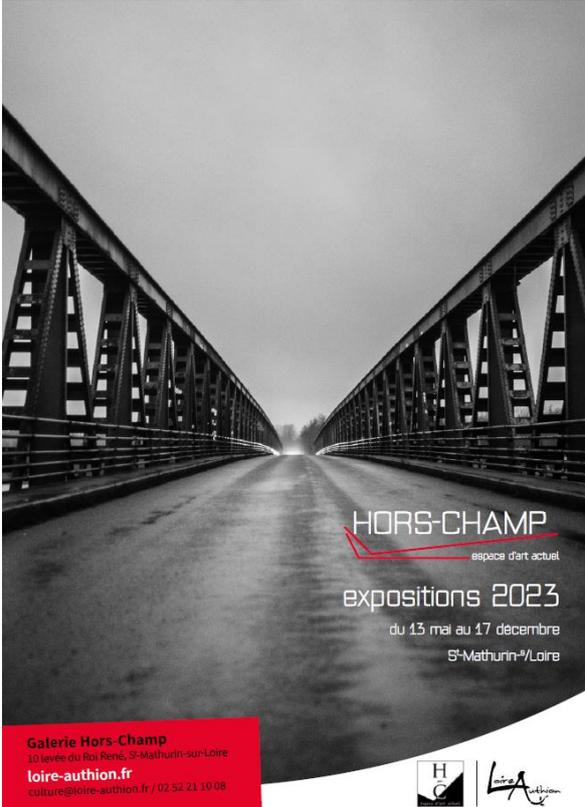


Le matériel mis à disposition : 8 socles d'exposition de différentes dimensions et 1 chevalet pour l'affichage extérieur.

Les équipements du studio : canapé convertible (draps fournis), mini-four, micro-ondes, bouilloire, cafetière, vaisselle.

Le lieu est équipé du wifi.

>> Plaquette 2023 (support créé par la commune)



HORS-CHAMP
espace d'art actuel

expositions 2023
du 13 mai au 17 décembre
S'-Mathurin-/Loire

Galerie Hors-Champ
10 levée du Roi René, S'-Mathurin-sur-Loire
loire-authion.fr
culture@loire-authion.fr / 02 52 21 10 08



Un temps fort

du 13 mai au 18 juin

Collectif Les Locaux

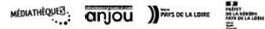
Dans les oreilles de Loire-Authion,
portraits d'un territoire
Photographie & enregistrements sonores



Entre sons et photographies récoltés sur Loire-Authion, l'exposition donne à voir un aperçu du territoire, les lieux qui le façonnent et les gens qui l'animent.

Entrée libre week-end et jours fériés : 10h30-13h & 14h30-18h30 • Visites en semaine sur demande
Vernissage le samedi 13 mai à 11h

Poursuivez l'exploration du sonore à la médiathèque Bouquins Passion de Corné à travers des témoignages d'acteurs, d'usagers et d'habitants. Entrée libre : lundi, jeudi : 16h-18h30, mercredi : 15h-18h, samedi : 10h-12h30



Des expositions

de juillet à décembre

Partez à la rencontre d'artistes professionnels avec huit expositions programmées dans le cadre de la mise à disposition de la Galerie Hors-Champ.

1^{er} au 16 juillet

Enzo Roulleau-Bret
30 façades
Peinture



22 juillet au 6 août

Yuz Chae
Franken-ève : Fragments du corps
Collage, dessin & peinture



12 au 27 août

Elise Rochard
Lentement, tombe le soleil
Photographie & installation



2 au 17 septembre

Association des amis de Brau-Ganga
Et le regard s'attarda...
Œuvres de Josep Brau-Ganga, Coco Terrière, Cécile Brau-Delès & Yves Jouan
Tapisserie, dessin, sculpture & poésie



23 septembre au 8 octobre

Jean-Baptiste Galon
Effusion du Jadis
Sculpture & céramique



21 octobre au 5 novembre

Jean-François Courtinat
L'achat d'une œuvre pour une bonne œuvre
Vidéo, installation & dessin



11 au 26 novembre

Nahomi Del Aguila
Le pays où le fleuve rejoint la mer
Installation, textile & textes



2 au 17 décembre

Annie Auguste
Le temps suspendu
Peinture, art papier & broderie



Entrée libre le week-end et en semaine selon les artistes
Plus d'informations sur loire-authion.fr

Crédit : Direction de la Communication Loire-Authion - mars 2022 - © 2022 Photo: Laurent Berrand - Recherche - Crédit: Les Locaux